

Nesle, le 15 novembre 2023



Collège Louis Pasteur
15 Boulevard Pasteur
80 190 NESLE

Tél. : 03 22 88 48 90

Fax : 03 22 88 48 99

Mail. :

ce.0801369d@ac-amiens.fr

*Procès-verbal
du Conseil d'Administration
en date du 14 novembre 2023*



A 17h25 le quorum étant atteint, la principale ouvre la séance. Le conseil débute avec 15 membres présents, dont 15 votants.

La Principale souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur disponibilité et leur engagement au sein des instances du collège.

Elle présente les excuses de Mme RIGAUD, Mme TOTET, Mme CAVENEL et Mme COULON.

Madame la Principale présente Mme MERINI, gestionnaire, aux membres du CA en expliquant succinctement la situation particulière de l'adjointe gestionnaire suspendue temporairement de ses fonctions. Elle remercie sincèrement Mme MERINI d'avoir accepté d'assurer l'intérim. Elle en profite pour remercier également et très sincèrement Mme Elise Gance, secrétaire de gestion et Valérie FOSTITSCHENKO, secrétaire de direction pour toute l'aide qu'elles apportent à Mme MERINI.

Le secrétariat de séance sera effectué par Mme MERINI

La principale rappelle les modalités de déroulement de la séance :

I - Réunion plénière rassemblant titulaires et suppléants

II - Réunion du CA

I - Réunion plénière : titulaires et suppléants

1) Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration :

Le règlement intérieur du conseil d'administration a été envoyé aux membres du CA le 6 novembre 2023.

Le règlement intérieur du CA est adopté à l'unanimité par 15 voix « pour »

2) Modification du fonctionnement des instances :

Concertation des membres du CA sur la pertinence ou pas de créer une commission permanente (décret n°2020-1632 du 21 décembre 2020 portant diverses mesures de simplification dans le domaine de l'éducation).

Les membres du CA ne souhaitent pas la création d'une commission permanente à l'unanimité par 15 voix « pour »

3) Installation du conseil d'administration, composition des différentes instances:

Mme D'ISIDORO rappelle succinctement les rôles et fonctions, du CA, du conseil de discipline, de la commission Hygiène et Sécurité (CHS), du CESCE et de la commission éducative.

Les membres des différents collèges se positionnent en tant que titulaires ou suppléants dans les différentes commissions.

4) Résultats des élections :

La Principale présente les résultats des élections au conseil d'administration qui se sont déroulées le 13 octobre dernier :

Représentants des parents d'élèves: 404 inscrits 94 votants soit un taux de participation de 23.27% (15.1% en 2022)

Nombre de sièges à pourvoir : 6 (6 sièges pourvus : 6 titulaires et 1 suppléant)
On remercie les parents d'élèves qui ont accepté de s'engager auprès des équipes du collège.

Représentants des personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance : 23 inscrits 13 votants soit un taux de participation de 56.52% (50% en 2022)

Nombre de sièges à pourvoir : 6 (6 sièges pourvus : 6 titulaires et 0 suppléant)

Représentants des personnels d'administration, de santé, sociaux, techniques, ouvriers de service :

Aucune liste n'a été déclarée pour cette année scolaire - 2 sièges non pourvus
On peut regretter l'absence de représentation pour ces différentes catégories de personnels

Représentants des élèves : 22 inscrits 20 votants soit un taux de participation de 90.90%

Nombre de sièges à pourvoir : 2 (2 sièges pourvus : 2 titulaires et 2 suppléants).
On félicite les élèves pour leur engagement au sein des instances de leur collège

Les différents points prévus à la réunion plénière ayant été traités, la réunion du CA débute.

II - Réunion du CA

◀Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 4 juillet 2023 :

Le CR du CA a été transmis à l'ensemble des membres le 6 juillet 2023.

Questions ? Observations ?

Le procès-verbal du CA du 4 juillet 2023 est adopté à l'unanimité par 15 voix « pour »

◀Modalités d'utilisation des IMP attribuées à l'établissement pour l'année en cours :

IMP réglementaires accompagnant la DGH

- 1 IMP : Mme Brebion : coordination de technologie
- 0.5 IMP : M. Hombert : coordination HG-EMC

Nouvelles attributions (rentrée 2023)

- 1 IMP : Mme Brebion : référent numérique
- 0.5 IMP : Mme Dutriaux : référent culture
- 1 IMP : Mme Dutriaux : PEAC - PASS CULTURE

D'autres IMP seront attribuées au collège pour les missions « Devoirs faits » et « Cordées de la réussite ».

◀Actualisation du protocole d'urgence :

Le document a été transmis aux membres du CA le 8 novembre 2023. Le protocole d'urgence retrace la procédure d'organisation des soins et des urgences :

Le protocole d'urgence est adopté à l'unanimité par 15 voix « pour »

Les membres du CA profitent de ce point pour exprimer leurs inquiétudes de ne pas bénéficier, pour la deuxième année consécutive, de personnel infirmier.

M. DEMULE demande le nom des personnels relais en cas d'urgence.

◀Actualisation du PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE)

PPMS mis à jour à la rentrée scolaire et transmis aux autorités académiques pour contrôle et validation.

Rappel : chaque établissement scolaire à l'obligation d'organiser chaque année :

- 1 exercice PPMS « risques majeurs » naturels ou technologiques
- 1 exercice « Attentat intrusion » : prévu avant les vacances de Toussaint et reporté suite à l'attentat perpétré au lycée d'Arras
- 1 exercice d'évacuation incendie trimestriel

Assistant de prévention : M. Mathieu Minet

Volet sécurité : priorité - travail sur l'élaboration du document unique, conseil pédagogique encadré par Monsieur Duval

Mise en place de la CHS

M. DEMULE, en tant que Conseil Départemental, propose de soumettre la question de l'amélioration de la sécurité des collèges au Département. Une réflexion collective serait bénéfique pour tous.

L'actualisation du PPMS est adoptée à l'unanimité par 15 voix « pour »

< Modalités de rattrapage de la journée de solidarité pour le personnel enseignant :

Reconduction des modalités mises en place depuis 3 ans à savoir :

- **4 heures effectuées dans le cadre du dispositif « PORTES OUVERTES »** : samedis 13 ou 20 janvier date à confirmer
- **3 heures effectuées dans le cadre de l'accompagnement à l'épreuve orale du brevet** : mise en place d'un tutorat

< RAAF 2023 : Rapport annuel d'activité de fonctionnement (fin)

Présentation des données vie scolaire - voir annexe envoyée à chacun des membres le 7 novembre 2023.

< Dotation personnel de vie scolaire pour la rentrée scolaire 2023 :

- 3 ETP AED (stabilité)

< Bilan de rentrée:

- Effectif : 235 élèves (effectif en baisse). M. Demule et les autres membres du CA expriment leurs inquiétudes face à la baisse des effectifs.
- Affectation de tous les enseignants
- Enseignants nouvellement affectés : M. Marmorato (maths), Mme Caron Elodie (anglais), M. Lefert (éducation musicale), Mme Garguet (professeur documentaliste)

Pour information Mme Caron Josephine, en congé maternité, est remplacée par Mme Macaclin

✓ Mise en place de la nouvelle 6^{ème} :

- 1 heure supplémentaire de français et/ou mathématiques (heure de consolidation ou d'approfondissement) et fluence. Alignement des 3 classes le mercredi matin (1^{ère} heure) : 4 professeurs de collège et 1 professeur des écoles
- 1 heure hebdomadaire de « Devoirs Faits » : Alignement des 3 classes le mercredi matin (3^{ème} heure) : 3 professeurs de collège et 1 professeur des écoles

✓ **Présentation du plan annuel « RCD » 2023-2024** : priorité nationale

Le plan RCD a été transmis lundi 13/11 aux membres du CA.

Rappel des missions complémentaires du Pacte enseignant : RCD et devoirs faits

Moyens attribués : 35 parts

- Remplacement des professeurs absents (mission prioritaire) : 18 HEURES - 27 HEURES - 36 HEURES

1 professeur positionné sur une mission « RCD » et 18 professeurs positionnés sur l'ancien système (heures effectives)

Pour information le taux de RCD est à ce jour supérieur au taux pour l'année scolaire 2022-2023

Le plan annuel « RCD » est voté à l'unanimité par 15 « pour »

- ✓ **Présentation du protocole « PHARE » mis en place dans le cadre de la lutte contre le harcèlement** : priorité nationale

M. MILLIOT présente le protocole : équipe ressource, ambassadeurs, plan de formation, procédure de prise en charge des situations, actions envisagées, ...

M. LEDENT demande à M. MILLIOT si le collège peut déjà mesurer l'impact du protocole sur le nombre de situations traitées. M. MILLIOT répond que la majorité des élèves rencontrés dans le cadre de la procédure ne récidivent pas. La difficulté étant que les élèves n'ont pas toujours conscience que leur attitude puisse générer de la souffrance et que très souvent ils se justifient en disant que « c'était pour s'amuser ».

Le protocole sera transmis le 15/11 au membres du CA.

Le protocole « PHARE » est voté à l'unanimité par 15 voix « pour »

- ✓ **Evaluation du collège** :

- Année scolaire 2022-2023 : élaboration du rapport d'autoévaluation par l'équipe éducative du collège et transmis aux évaluateurs externes
- Année scolaire 2023-2024 : Venue des évaluateurs externes programmée les 29 et 30 novembre. T2/T3 : retour au collège pour la présentation du diagnostic établi
- Année scolaire 2024-2025 : élaboration du nouveau projet d'établissement et contrat d'objectifs

- ✓ **Voyages et sorties pédagogiques** :

La charte des sorties et Voyages transmise aux membres du CA a été transmises aux membres du CA le 7 novembre 2023

La charte des sorties et voyages est votée à l'unanimité par 15 voix « pour »

Sorties pédagogiques : rappel : sorties obligatoires/sorties facultatives

- ✚ Jeudi 16 novembre : sortie pédagogique facultative à Paris pour les élèves de 3^{ème} germanistes - Exposition à l'atelier des Lumières et visite du Palais Garnier

La sortie du jeudi 16 novembre est votée à l'unanimité par 15 voix « pour »

- ✚ Mardi 21 novembre : journée découverte pour tous les élèves de 3^{ème} à la cité scolaire Pierre Mendès France de Péronne
- ✚ Jeudi 23 novembre : Cordée de la réussite - Cordée les métiers de la physique : niveau 4^{ème} - 24 élèves
- ✚ Mardi 19 décembre : Sortie pédagogique facultative à la Cité des sciences de Paris pour tous les élèves de 4^{ème}. Sortie organisée dans le cadre du projet NEFLE validé par la cellule « innovation » du Rectorat pour lequel le collège a reçu une subvention de 11269 €. M. MINET détaille le programme de la journée.

La sortie du mardi 19 décembre est votée à l'unanimité par 15 voix « pour »

«Affaires financières et de gestion :

a) Délégation de signature : (Mme MERINI)

Mme Mérini demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de donner délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget.

La délégation est adoptée à l'unanimité par 15 voix « pour »

b) Actualisation des documents d'attribution des Fonds sociaux (harmonisation et simplification souhaitée par le Rectorat)

L'actualisation des documents est adoptée à l'unanimité par 15 voix « pour »

c) DBM Prélèvement sur fonds de roulement : (Mme MERINI)

Mme MERINI demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation d'effectuer un prélèvement sur FDR selon les modalités suivantes :

- Part établissement du dispositif départemental Scène au collège (10% des dépenses) 425€
- Ajustement dépenses mobilier CDI + salle Arts plastiques 4 972.16€
- Dépenses chaises réfectoire 5 765.76€
- Dépenses solde consommation eau 2022 non extournée 761.45€
- Ajustement dépenses denrées alimentaires 2023 5 000€
- Dépenses maintenance auto laveuse 2021 et 2022 non extournées 823 20€

Le prélèvement sur FDR est adopté à l'unanimité par 15 voix « pour »

d) Concessions de logement : (Mme MERINI)

2 personnels sont logés par nécessité de service :

- ✓ Adjoint gestionnaire : Mme Putek Valérie : NAS
- ✓ Agent portier : Mme Roguet Rachel : NAS

Pour information La Principale a obtenu une dérogation à l'obligation de loger (accordée par M. le Recteur d'académie).

Les concessions de logement par nécessité absolue de service sont votées à l'unanimité par 15 voix « pour »

e) **Contrats et conventions**

Contrats : (Mme MERINI)

- Contrat paiement en ligne : obligation - choix du fournisseur - contrat
- Le prestataire retenu est LYRANETWORK

Le paiement en ligne est voté à l'unanimité par 15 voix « pour »

- Contrat maintenance défibrillateur : choix du fournisseur - contrat
Le prestataire retenu est SCHILLER

La maintenance du défibrillateur est votée à l'unanimité par 15 voix « pour »

Conventions : (Mme D'ISIDORO)

Convention « PAC Collégiens 80 » : pour la mise en œuvre de rendez-vous culturels (niveau 1) et de pratique artistique et culturelle (niveau 2). Ces projets étant cofinancés par le Rectorat, la Drac, le Département et le collège.

La convention fixe l'engagement financier de chaque partie.

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec la Compagnie des Lucioles pour la mise en œuvre d'ateliers de pratique théâtrale dans le cadre du projet (Pac 80) «*Dire toutes les nuances de l'amour et évoquer la famille et les liens familiaux*».

4^{ème} RIMBAUD - porteur du projet : Mme DUTRIAUX

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec la Compagnie Correspondances pour la mise en œuvre d'ateliers de pratique théâtrale dans le cadre du projet (Pac 80) «*Oser s'exprimer et se confronter au regard de l'autre à travers l'autobiographie*».

3^{ème} THUNBERG - porteur du projet : Mme DUTRIAUX

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec la Compagnie Amuséon pour l'accueil du spectacle «*AMUSEON EN TRIO*» au collège : DATE : 1^{ER} février - Niveaux 4^{ème} et 6^{ème} (à confirmer)
Projet porté par Mme DUTRIAUX et M. LEFERT

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec l'association « On a marché sur la bulle » dans le cadre du «*Prix bande dessinée des collégiens de la Somme*» - 4^{ème} NAPOLEON - porteur du projet
Mme DUTRIAUX

Convention « Fédération Française de Longue Paume » pour la mise à disposition du collège, dans le cadre de la section sportive, d'un moniteur (M. Labruyère) et d'équipement (balles, raquettes) nécessaire à l'enseignement de la Longue Paume.

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention de fonctionnement d'une unité d'enseignement au collège Louis Pasteur
Entre l'ARS Hauts de France par délégation le directeur des services départementaux de l'Education nationale de la Somme, le président du conseil départemental de la Somme, la principale du collège, le directeur de l'IME

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec le centre social Est de la Somme de Ham dans le cadre du projet «*Ludothèque*» : 5 séances pour découvrir des jeux d'apprentissage et éducatifs.

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

Convention avec l'association « GENERATION NUMERIQUE » pour l'organisation, dans le cadre du CESCE, de séances de prévention sur les dangers d'internet.
Niveau 4^{ème} - Porteur du projet Mme RIGAUX

La principale est autorisée à signer la convention à l'unanimité par 15 voix « pour »

f) **Election des représentants des parents d'élèves à la rentrée scolaire 2024** (Mme D'ISIDORO)

Vote par voie électronique : nouvelles modalités de vote mises en place à la rentrée scolaire 2024 (décret n° 2023-805 du 21 août 2023) - décidée par le chef d'établissement après consultation du conseil d'administration

Prestataire choisi pour le collège Logiciel Pronote (INDEX EDUCATION)

Maintien du vote à l'urne et vote par correspondance

Les membres du CA votent à l'unanimité par 15 voix « pour » le vote par voie électronique

g) **Présentation du budget 2024** (Mme MERINI)

Mme MERINI présente les grands principes guidant l'élaboration d'un budget, les différents services (généraux, spéciaux, investissement), codes activités. Elle poursuit en présentant les priorités définies pour l'année 2024 dans l'intérêt du collège, la dotation globale de fonctionnement. A l'aide de tableaux elle présente le détail de chaque service.

En ce qui concerne les voyages et sorties scolaires M. DEMULE et M. LEDENT indiquent que des participations de la mairie et de la Communauté de communes sont possibles, sur demande.

Après réponses aux questions des membres du CA Mme MERINI met au vote chaque service.

Le service Activité pédagogique est voté à l'unanimité par 15 voix « pour »

Le service Vie de l'élève est voté à l'unanimité par 15 voix « pour »

19h10 : M. HOMBERT quitte le CA

Le service Administration et logistique est voté à l'unanimité par 14 voix « pour »

Le service Restauration et hébergement est voté à l'unanimité par 14 voix « pour »

Le service Bourses nationales est voté à l'unanimité par 14 voix « pour »

M. DEMULE remercie Mme MERINI pour sa présentation du budget simple, accessible et très éclairante.

Mme D'ISIDORO remercie Mme MERINI pour tout le travail effectué dans le cadre de l'élaboration du budget. Mme MERINI associe Mmes GANCE et FOSTITSCHENKO, sans

lesquelles ce travail n'aurait pas été possible. Mme D'ISIDORO souligne la belle entraide et collaboration qu'elle observe au sein de l'équipe depuis la prise de fonction de Mme MERINI.

h) **Services vacances** : pour information

Journées d'astreinte :

- 2 jours pendant les vacances de la Toussaint : Mme D'ISIDORO
- 2 jours pendant les vacances de février : en attente de positionnement
- 2 jours pendant les vacances de printemps : Mme RIGAUX

j) **Informations diverses** :

- Vendredi 10 novembre : cérémonie républicaine de remise des diplômes - bilan très positif

- **Stages d'observation en milieu professionnel** :

Niveau 3^{ème} :

- ✿ 3^{ème} Orwell : du 12 au 16 février 2024
- ✿ 3^{ème} Thunberg : du 05 au 09 février 2024
- ✿ 3^{ème} Turing : du 19 au 23 février 2024

Niveau 4^{ème} :

- Semaine du 24 au 28 juin
- **Brevet des collèges** : lundi 1^{er} et mardi 02 juillet
- **Cycle piscine 6^{ème}** : élèves n'ayant pas validés les compétences du savoir nager fin CM2 - formule retenue stage - Dates : 20 - 21 - 27 - 28 juin et 02 - 04 et 05 juillet
- Projet NEFLE validé - « Améliorer les compétences langagières des élèves » projet élaboré en cohérence avec le projet déposé par Mme QUENNESSON, IEN de circonscription, pour le niveau primaire

↳ **Questions diverses** :

Aucune question n'a été déposée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

La Principale remercie l'ensemble des membres.

La secrétaire de séance,

Mme MERINI

La Présidente,

C. D'ISIDORO